



# Juin à septembre 2024

## Le mot du maire

Chers Mulsanaises et Mulsanais,

Si l'été n'a pas été aussi beau qu'espéré, les mois à venir ne seront certainement pas plus enthousiasmants. En effet, les communes vont prendre de plein fouet les conséquences d'un budget de rigueur qui verra l'ensemble des subventions revues à la baisse. Que ce soit l'État par le biais de la D.E.T.R. et de la D.G.F., le Département et la D.D.S.R., et les autres organismes de soutien aux projets communaux, tous voient leurs dotations diminuer.

Il faudra donc des arbitrages pour maintenir l'équilibre financier.

C'est le rôle de la commune d'être aussi efficace, responsable, innovante si possible et humaine.

Les valeurs de solidarité et de partage doivent être mises en exergue, aussi mobilisons nous pour faire vivre Mulsans en s'impliquant personnellement dans l'entretien de la commune, en participant massivement aux manifestations, concert Festillésime, Sainte Anne, désherbage du cimetière, activités du Comité des Fêtes.

En cette fin d'année les derniers travaux vont être effectués :

- ◆ Plantation en bordure de route
- ◆ Création d'un verger communal derrière la Mairie
- ◆ Éclairage public rue des Carrières.

Au plaisir de se retrouver place de l'Église, autour des braseros, vin chaud à la main le 6 décembre à 19h.

Le 17 janvier à la mairie pour les vœux du Maire et du Conseil Municipal.



Madame COURTIN Sandrine nous a informé de sa décision de démissionner de son poste de 1ère adjointe et de conseillère municipale.

Cette démission a été acceptée par M. le Préfet et est effective à compter du 19 septembre 2024.

Nous adressons à Sandrine nos remerciements pour tout le travail réalisé au sein du conseil et des différentes commissions.

Saluons son engagement, son sens de l'organisation, son dévouement pour toutes les festivités communales.

Jean-Pierre ARNOUX



# Compte rendu du Conseil Municipal



Les comptes-rendus détaillés sont consultables sur le site [www.mulsans.fr](http://www.mulsans.fr)

Voici les décisions adoptées par le conseil municipal :

## ✦ 18 juin 2024

- ✪ Décision modificative n°1 – Travaux mairie.
- ✪ Décision modificative n°2 – Panneaux de signalisation.

## ✦ 8 juillet 2024

- ✪ Plantations d'arbres et végétaux : L'entreprise Pannequin a été retenue pour les travaux du verger communal et l'embellissement de la commune. Travaux prévus en fin d'année.
- ✪ Éclairage public : La D.E.T.R. ne nous ayant pas été octroyée, le conseil municipal décide dans un premier temps de ne faire que les travaux prévus « rue des Carrières ».
- ✪ Dotation Départementale d'Aménagement Durable : Il est décidé de solliciter la subvention D.D.A.D pour les différents travaux de plantations.
- ✪ Tarifs Sainte-Anne : le conseil municipal fixe les tarifs de la Sainte-Anne.
- ✪ Tarifs 14 juillet 2024 : Le conseil municipal fixe les tarifs du 14 juillet.

## ✦ 5 septembre 2024

- ✪ Décision modificative n°3 : Restauration d'une partie du mur de la salle des fêtes.

## La vie sereine dans la commune



Nous vous demandons de respecter le bien être de chacun.

Il est extrêmement désagréable pour tous de trouver des excréments d'animaux ou autre sur son passage lors d'une balade.

Même sur les chemins communaux, nous vous demandons de ramasser ce que laisse votre animal. De même il n'est pas agréable d'aller à sa boîte aux lettres ou de désherber et d'être incommodé.

# TRAVAUX

## Renouvellement des panneaux de signalisation :



Certains panneaux qui étaient en très mauvais état ont été remplacés.

De nouveaux sont apparus en particulier pour signaler le City Park, l'entrée de Mulsans en venant de Villefrisson, ainsi que des panneaux « voie sans issue » afin d'éviter le trouble causé par des conducteurs égarés.

## Réalisation d'une poutre de rive sur la route menant à Villefrisson :

La structure profonde de la voirie était dégradée par les passages de véhicules (bus, engins agricoles et particuliers). Ce travail a été financé par la C.C.B.V.L. tout comme la réfection de deux traversées de route, rue du Parc et à Lancôme.

**Nous remercions la C.C.B.V.L**

## Sécurisation de l'accès à abribus de la rue du Parc :

La région ayant supprimé l'arrêt des bus au croisement RD 50 - rue de l'Ancien Moulin, les enfants doivent venir prendre le bus rue du Parc.

Pour des raisons de sécurité la marche sur l'accotement est dès lors interdite et il faut emprunter le chemin piétonnier longeant le lotissement. Le balisage est mis en place.

## Voirie :

- ⇒ Sous l'impulsion de D. CHERRUAU la société Colas a établi le diagnostic de l'état de la voirie communale.
- ⇒ Un classement a été dressé en fonction de l'état de dégradation de la voirie et ainsi envisager un programme de travaux selon l'urgence. Ce travail va être soumis à la commission travaux et une étude de financement envisagée.
- ⇒ Les voies communautaires, gérées par la C.C.B.V.L., bénéficieront de travaux en 2025.

## Éclairage public :

Le complément d'éclairage public de la rue des Carrières sera installé à l'automne, tout comme celui du chemin des Meuniers.

## La fibre :

L'incertitude demeure, certains quartiers et hameaux ne sont toujours pas connectés.



- Il est très difficile voire impossible d'obtenir des renseignements. Par contre il est certain que vers 2027 le réseau cuivre n'existera plus et il faut anticiper ce changement pour les personnes n'ayant qu'un téléphone fixe.

- Des bobines de câble traînent ça et là.



# COMMUNICATION

## PanneauPocket

☞ Élément clé de la communication de notre village et des villages périphériques, n'hésitez pas à venir en mairie pour installer l'application sur votre smartphone.

### Rappel des fonctionnalités :

- Sur la page d'accueil les informations sont obtenues en cliquant sur "infos et alertes".
- En cliquant sur "agenda" (en bas de la page) vous avez accès aux informations des événements dans un rayon de 25km autour de vous.
- En cliquant sur "favoris" vous pouvez ajouter les informations des communes qui vous intéressent, dans toute la France, où la gendarmerie de Mer.



### Enfin NOUVEAUTÉ



Une nouvelle icône est apparue "Alerter la mairie"

- En cliquant sur cette icône vous pourrez adresser un message à la mairie pour signaler tout problème ou incident constaté sur le territoire de la commune (dépôt sauvage, fuite d'eau, dégradation de voirie, etc....)

Merci de votre investissement dans cet outil.

A bientôt sur PanneauPocket.

# FINANCES



### **Taxe foncière : Taxe Gemapi :**

Nous vous précisons que la commune n'a pas augmenté le taux de la taxe foncière.

L'augmentation de la base de calcul imposée par l'état est de 3.9 %.

La taxe Gemapi instaurée pour la première fois, sert à financer l'ensemble des dépenses liées à la prévention des inondations, l'entretien des fleuves et rivières (Loire—Cisse—Le Lien—La Tronne), l'entretien des digues. Elle concerne toutes les communes de la Communauté de Communes Beauce Val de Loire, parcourues ou non par un cours d'eau, dans un esprit de solidarité.

### **Certificat d'Économie d'Énergie :**

Nos efforts sont récompensés ; suite aux travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux, et au passage à l'éclairage public LED, nos économies d'énergie ont été transformés en C.E.E., revendus pour la somme de 3 394.77 € réintégrés dans le budget de la commune.

# 14 JUILLET 2024

Cette année le 14 juillet été organisé par la commune de Villexanton.

Pour le bonheur de tous et surtout des enfants la commune de Villexanton a souhaité un 14 juillet sur le thème « kermesse ».

Les enfants ont pu apprécier la structure gonflable « Safari », le jeu de puissance 4 géant, le chamboule tout, la pêche à la ligne.....



Ensuite l'Harmonie nous a encore émerveillé les oreilles avec leur musique dynamique. Après le vin d'honneur et le repas préparé par Denis Busson charcutier-traiteur à La Cha-

pelle-Saint-Martin nous avons pu assister au très beau feu d'artifice.

Merci à vous tous qui avez participé à cette journée très agréable.



## SAINTE ANNE SOUS LE SIGNE DES JEUX OLYMPIQUES !



Cette année, nous avons eu 106 inscrits pour la traditionnelle Sainte Anne. Un chiffre en baisse que nous n'expliquons pas ! Mais que nous regrettons car la fête fût très réussie.

Au programme, apéritif campagnard accompagné par le groupe SWING 41 d'Amboise, composé de 4 musiciens. Dans une ambiance conviviale, le groupe nous a enchanté sur des airs de swing manouche.

Pendant ce temps, sans le savoir nous commençons à composer les équipes pour nos J.O. Les convives devaient tirer un bracelet avec une couleur. Le but était de composer les 5 équipes prévues.

Ensuite, des jambons à la broche au feu de bois et ses pommes grenailles nous ont été servies par le traiteur « Francky Grill Mechoui ».

Des brownies crème anglaise et des flans ont été réalisés par le Fournil des Ch'tis de la Chapelle- Saint-Martin.



Le groupe SWING 41 a continué de nous divertir tout au long du repas, avant d'entamer les fameux jeux olympiques.

Chacun a donc découvert son équipe en fonction de leur couleur de bracelet. Chaque équipe représentait un pays : Croatie, France, Portugal, Allemagne et Brésil. Un grand drapeau a été distribué pour bien les distinguer.

Les jeux pouvaient être lancés !!

Le lancer de tong a bien été apprécié ou le jeu d'eau qui consiste à être tous assis en file indienne avec un verre, chaque équipe devait sans regarder derrière lui, passer le maximum d'eau dans un autre verre. Au bout la dernière personne devait vider son verre dans un seau. Ce jeu nous a bien valu quelques fous rires, le ton était donné !!

Il y en avait pour tout le monde et pour tous les âges, sportifs ou non. Chacun trouvait son activité et participait afin de faire gagner son équipe dans une bonne ambiance.

Le lancer de boules de pétanque, le tir au but et panier de basket, et le quizz de monsieur le Maire sur le thème des J.O oblige !!



Un podium en palettes avait été confectionné par Morgan notre employé communal, avec en fond un drapeau avec les 5 anneaux olympiques. Une décoration J.O et les 30 litres de sangria préparés par nos jobs d'été.

Les récompenses ont été remises aux équipes et pour les 3 premiers de chaque épreuve. Médailles, bouteilles et gâteaux ont été distribués pour le bonheur des petits et des grands.

Un grand merci à tous, pour avoir participé dans la joie et la bonne humeur et d'avoir joué le jeu. Merci à l'association du tennis de table pour avoir assurée la buvette l'après-midi, indispensable pour se rafraichir pendant les épreuves !

Un grand merci également aux bénévoles de Mulsans. L'installation des barnums, des tables et des bancs demande du temps et des forces vives. Une telle manifestation ne pourrait se faire sans vous tous...

Merci à tous



Sandrine COURTIN

## SOIRÉE CITOYENNE

Une vingtaine de bénévoles a participé, mardi 24 septembre au désherbage du cimetière.

Un grand merci à toutes et tous, pour avoir partagé ce moment de convivialité, afin que ce lieu de recueil soit propre et respecté.



Le conseil municipal étudie la possibilité d'un engazonnement du cimetière afin de le rendre propre et accueillant de façon pérenne et de limiter les travaux de désherbage particulièrement chronophages.

# ASSOCIATIONS



## ÉCHO SPORTIF : Tennis de table de Mulsans

### Vie du club :



La saison 2023-2024 s'est terminée le samedi 8 juin par son traditionnel tournoi et barbecue.

La victoire toute catégorie est revenue à Sylvain Pajon.

La catégorie jeune a vu la victoire de Jaydrick Lapeyronie et en catégorie féminine, Joëlle Pailloux.

Merci à tous les participants du tournoi et du barbecue.

Merci aux généreux donateurs pour leur participation financière.

Merci à la donatrice d'un merveilleux gâteau au chocolat pour la Ste Anne bénéficiant à l'Echo Sportif gérant la buvette ce jour là.

La saison 2024-2025 a redémarré le 10 septembre par le premier entraînement.

Les horaires d'entraînement sont le mercredi :

- de 18h30 à 19h30 pour les moins de 14 ans

- de 20h à 22h pour les plus de 14 ans.

L'inscription se fait sur place, sur présentation d'un certificat médical.

Le montant de la cotisation est fixé à 30€ pour une licence "loisir" et 80€ pour une licence compétition"

Compétiteur ou simple joueur amateur, vous êtes le bienvenu.

### Résultats sportifs :

La première phase de championnat a démarré le samedi 21 septembre et a vu une superbe victoire de notre équipe première qui évolue en Pré-régionale (plus haute division départementale !).

Notre deuxième équipe qui évolue en Troisième Division Départementale a perdu à Mer, mais gagnons qu'elle se ressaisisse lors de la deuxième journée à Mulsans contre St Georges-Sur-Cher.

Sportivement

Echo Sportif de Mulsans

Christel SACRÉ

~~~~~



**Le comité des fêtes** organise un loto le samedi 23 novembre 2024 à 20h. Ouverture des portes à partir de 18h, au foyer rural de la Chapelle saint Martin.

Loto animé par Alain animation, restauration sur place.

## COURS DE FITNESS

Les cours de Fitness ont repris en septembre sous la direction de Monsieur Jérôme LE ROUX, à la salle des sports.

Horaires :

Mardi de 20h 15 à 21h 15 — vendredi de 20h à 21h et le samedi de 10h à 12h

